

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 3

Rubrik: Les échos du mois
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les échos du mois

À la « Belle Etoile »

Lors d'une récente réunion tenue à La Roche, les écrivains patoisans fribourgeois se sont constitués en société, dans le but de défendre le patois et d'en préciser l'orthographe. Des cours de lecture et de diction, de nouvelles œuvres (théâtrales surtout) et la publication d'articles sont prévus.

La société, qui porte le joli nom de *La Bal'éthèla* (La Belle Etoile), est présidée par M. l'abbé François-Xavier Brodard, vicaire à Estavayer-le-Lac. Font en outre partie du comité : MM. Fernand Ruffieux, vice-président ; Joseph Yerly, Treyvaux, et Menoud, La Magne, membres adjoints ; Deillon, Vuisternens, secrétaire-caissier.

Pourquoi n'aller pas plus loin encore et jeter les bases d'une *Académie patoisanne du patoisante... de Romandie* ?

Pourquoi pas !

Qu'en pensent nos amis du *Nouveau Conteure* ?

Les bons comptes font les bons amis...!

Le *Coterd*, messager de l'Association cantonale du costume vaudois, publie, sous la signature de M. H. Kissling, à Oron, les comptes des « Journées patoisantes ».

Les voici :

		<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>1947</i>		148.10	199.25
solde en caisse	51.15	
		<hr/> 199.25	199.25
<i>1948</i>			
solde en caisse	51.15	
collecte	49.70	
		<hr/> 45.50	
solde en caisse	55.35	
		<hr/> 100.85	100.85
<i>1949</i>			
solde en caisse	55.35	
		<hr/> 63.70	
découvert	8.35	
		<hr/> 63.70	63.70

Les comptes 1949 s'entendent avec situation au moment de la journée du Comptoir 1949. La collecte qui y fut faite, toujours spontanée, a assuré la coquette somme de *Fr. 73.95*.

Elle assure les frais de la réunion et certainement ceux des futures occasions qui rassembleront encore ces bons amis patoisans vaudois avant le prochain Comptoir.

Merci à chacun.

C.-F. Landry, académicien

Le 15 octobre 1949, à l'Hôtel de Ville de Lyon, une assemblée constitutive déclarait fondée *L'Académie du Rhône*. Cette Académie réunira quarante membres appartenant aux pays rhodaniens, y compris la Suisse romande. Pour y être élus, les écrivains ayant fait œuvre rhodanienne doivent être âgés de quarante ans...

Notre écrivain romand et collaborateur C.-F. Landry a été sollicité et a accepté de faire partie des quarante nouveaux immortels lyonnais.

Dignité méritée s'il en est une, car l'œuvre de C.-F. Landry est d'essence provençale à l'origine, ne l'oubliions pas, et c'est dans la région d'Uzès que l'auteur de *Diego* et de la *Route d'Espagne* a connu d'abord le plein épanouissement de son talent...

— Alors comme ça, ce vin « blanc du pays » pris en « charge »... c'était de l'étranger, que tu dis ?

— Paraît, en tout cas, pour dix-sept maisons qui l'ont livré à la Confédération !

— Et on va leur faire quoi, à ceux qui ont pareillement frouillé le pays ?

— Moi, je propose qu'on leur fasse remonter la « terre » de tout le vignoble pendant dix ans.

— Peuh ! Y seraient encore capables de mettre 50 % de sciure dedans !



Place Saint François

HOTEL - BRASSERIE RESTAURANT - BAR

Vaudois,

ici l'on sert le repas qui plait
à des prix raisonnables

Vins réputés au bouteiller